

5 Entrepreneur-se-s indépendant-e-s

Dernière mise à jour : 2020

Contenu

5.1 Nombres et évolution	2
5.2 Aidant-e-s	3
5.3 Activité principale, activité complémentaire ou actif-ve-s après la pension	4
5.4 Branches d'activités	5
5.5 Débuts et fins d'activité	7
5.6 Comparaison européenne	8

Bien que les femmes aient été autorisées à créer leur propre entreprise avant même l'indépendance de la Belgique, il existe un désavantage historique sur ce plan. Les femmes ont très souvent aidé leur partenaire, ou des parents masculins, dans l'entreprise qui portait leur nom. Il a fallu attendre 2003 pour que le statut de conjointe aidante apparaisse et pour que ces femmes bénéficient d'une meilleure protection sociale. Aujourd'hui, nous constatons que l'« aidant-e » est une race en voie de disparition. Davantage de femmes créent leur propre entreprise. En termes de pourcentage, leur proportion n'augmente que lentement. De plus, il subsiste une importante ségrégation selon la branche d'activité. Cette distinction ne diminue pas vraiment au fil des années. Dans une comparaison européenne, la Belgique est proche de la moyenne.

5.1 Nombres et évolution

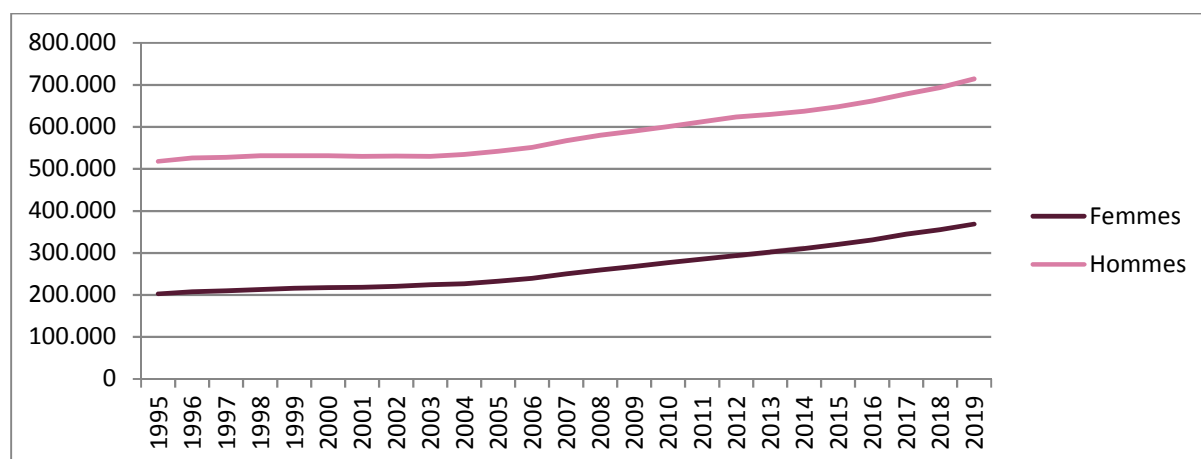
Un-e indépendant-e sur trois est une femme. En 2019, 368.936 femmes et 714.241 hommes avaient le statut d'indépendant-e en Belgique. (*tableau 5.1, graphique 5.1*)

Tableau 5.1 : Évolution du nombre d'indépendant-e-s selon le sexe (1995-2019)

	Nombre		Proportion	
	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes
1995	202.849	518.027	28,1%	71,9%
1996	207.662	526.246	28,3%	71,7%
1997	210.182	527.768	28,5%	71,5%
1998	213.337	531.545	28,6%	71,4%
1999	215.702	531.669	28,9%	71,1%
2000	217.417	531.482	29,0%	71,0%
2001	218.155	530.009	29,2%	70,8%
2002	220.263	530.905	29,3%	70,7%
2003	224.188	529.638	29,7%	70,3%
2004	226.706	534.638	29,8%	70,2%
2005	232.437	542.099	30,0%	70,0%
2006	239.751	551.537	30,3%	69,7%
2007	249.951	567.540	30,6%	69,4%
2008	259.420	579.868	30,9%	69,1%
2009	267.650	590.259	31,2%	68,8%
2010	276.916	600.948	31,5%	68,5%
2011	285.070	611.847	31,8%	68,2%
2012	294.101	623.552	32,0%	68,0%
2013	301.909	629.937	32,4%	67,6%
2014	310.819	636.963	32,8%	67,2%
2015	320.271	647.851	33,1%	66,9%
2016	330.985	661.520	33,3%	66,7%
2017	344.545	678.350	33,7%	66,3%
2018	355.825	693.334	33,9%	66,1%
2019	368.936	714.241	34,1%	65,9%

Source : site web INASTI (calculs IEFH)

Graphique 5.1 : Évolution du nombre d'indépendant-e-s selon le sexe (1995-2019)



Source : site web INASTI (calculs IEFH)

Le nombre d'indépendant-e-s augmente au fil des années, tant pour les femmes que pour les hommes. Cependant, la croissance n'est pas uniforme. En 2003-2004, on a pu observer un changement et le nombre d'indépendant-r-s a augmenté plus fortement, tant pour les femmes que pour les hommes. Ces dernières années, on compte environ 10 000 femmes indépendantes de plus par an. Ce chiffre est plus élevé parmi les hommes indépendants. L'évolution vers une répartition plus équitable est très lente. En dix ans, la proportion de femmes parmi les indépendant-e-s est passée de 31,2% à 34,1%. (tableau 5.1, graphique 5.1)

5.2 Aidant-e-s

Dans l'exercice de leur activité indépendante, les indépendant-e-s bénéficient souvent du soutien de personnes de leur entourage. Une catégorie spécifique a été créée à cet effet dans la réglementation belge : l'aidant-e. Lorsque l'aidant-e est marié-e ou cohabite légalement avec l'indépendant-e, il-elle est dans la catégorie des conjoint-e-s aidant-e-s.

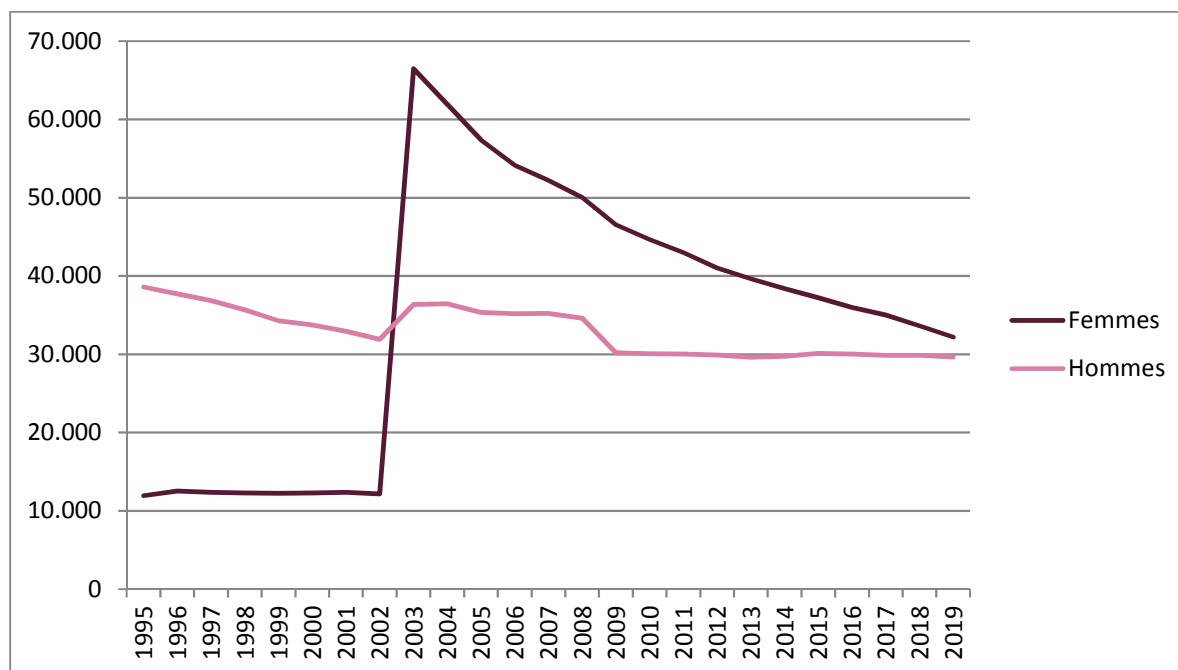
Suite au nouveau régime pour les conjoint-e-s aidant-e-s, le nombre d'aidantes a plus que quadruplé en 2003. L'augmentation est beaucoup moins spectaculaire au niveau des aidants masculins. Depuis 2003, le nombre d'aidantes est en constante diminution. On enregistre une diminution de 52% par rapport à 2003. Chez les aidants masculins, cette diminution est de 18%. (tableau 5.2, graphique 5.2)

Tableau 5.2 : Évolution du nombre d'aidant-e-s selon le sexe (1995-2019)

	Nombre		Proportion	
	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes
1995	11.920	38.589	23,6%	76,4%
1996	12.530	37.728	24,9%	75,1%
1997	12.347	36.874	25,1%	74,9%
1998	12.269	35.655	25,6%	74,4%
1999	12.218	34.265	26,3%	73,7%
2000	12.295	33.729	26,7%	73,3%
2001	12.370	32.947	27,3%	72,7%
2002	12.164	31.925	27,6%	72,4%
2003	66.478	36.351	64,6%	35,4%
2004	61.927	36.446	63,0%	37,0%
2005	57.372	35.360	61,9%	38,1%
2006	54.163	35.171	60,6%	39,4%
2007	52.249	35.214	59,7%	40,3%
2008	50.036	34.622	59,1%	40,9%
2009	46.549	30.184	60,7%	39,3%
2010	44.648	30.073	59,8%	40,2%
2011	42.973	30.006	58,9%	41,1%
2012	41.027	29.887	57,9%	42,1%
2013	39.644	29.611	57,2%	42,8%
2014	38.361	29.759	56,3%	43,7%
2015	37.232	30.115	55,3%	44,7%
2016	35.973	30.044	54,5%	45,5%
2017	35.015	29.853	54,0%	46,0%
2018	33.615	29.872	52,9%	47,1%
2019	32.176	29.662	52,0%	48,0%

Source : site web INASTI (calculs IEFH)

Graphique 5.2 : Évolution du nombre d’aidant-e-s selon le sexe (1995-2018)



Source : site web INASTI (calculs IEFH)

5.3 Activité principale, activité complémentaire ou actif-ve-s après la pension

Les femmes sont toujours les plus représentées parmi les indépendant-e-s à titre complémentaire : 41,7% des indépendant-e-s et des aidant-e-s assujetti-e-s pour qui l’activité indépendante est une activité secondaire sont des femmes. Parmi les indépendant-e-s à titre principal, 34,1% sont des femmes. Parmi les indépendant-e-s actif-ve-s après l’âge de la pension, seule une sur quatre est une femme. (tableau 5.3)

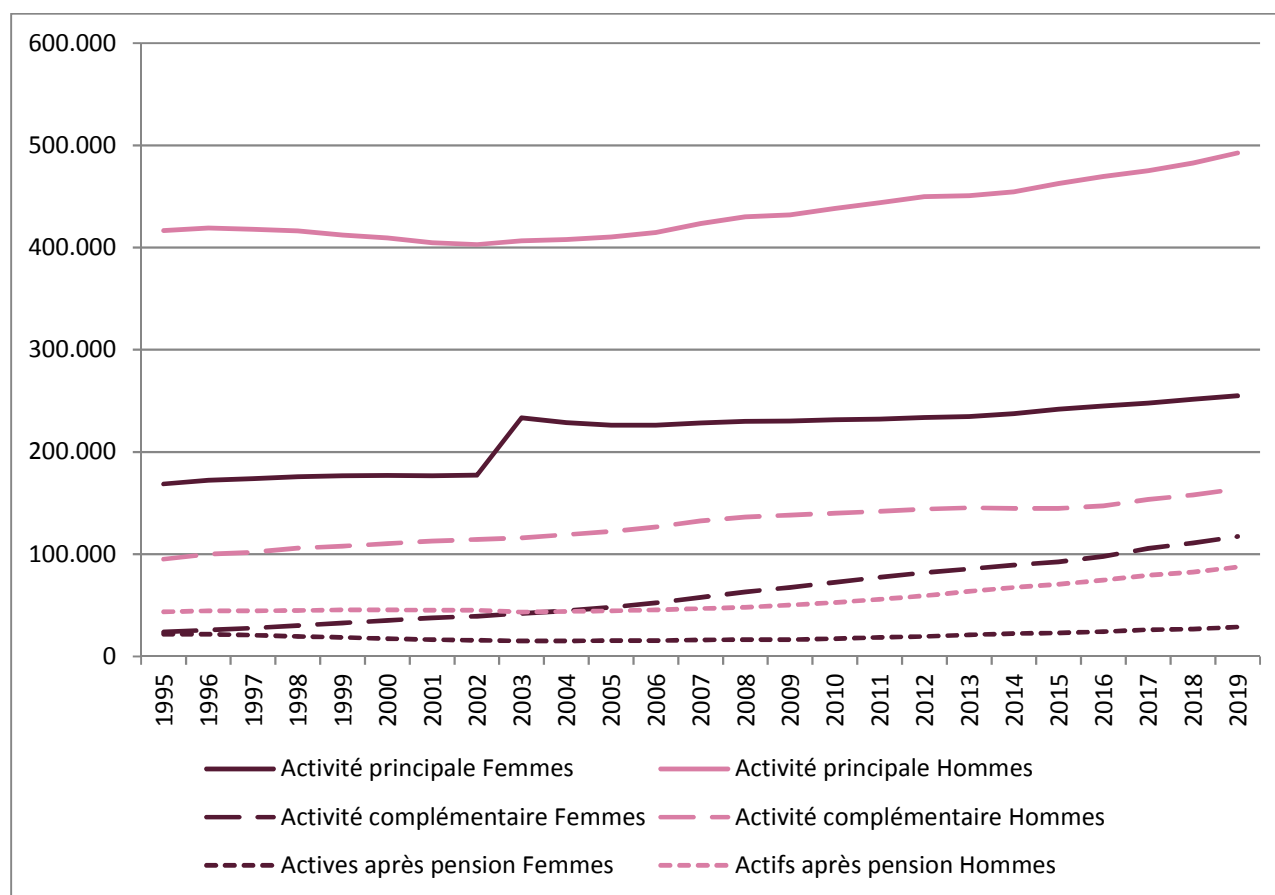
Tableau 5.3 : Assujetti-e-s selon la nature de l’activité et le sexe (2019)

	Nombre		Proportion	
	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes
Activité principale	254.996	492.593	34,1%	65,9%
Activité complémentaire	117.336	163.874	41,7%	58,3%
Actif-ve-s après la pension	28.780	87.436	24,8%	75,2%
Total	401.112	743.903	35,0%	65,0%

Source : site web INASTI (calculs IEFH)

Au cours des dix dernières années, le nombre d’indépendant-e-s a augmenté dans chacune des catégories et la proportion d’hommes et de femmes reste plus ou moins la même. Parmi les femmes qui sont actives après la pension, on constate d’abord une diminution entre 1995 et 2003, suivie d’une stagnation. (graphique 5.3)

Graphique 5.3 : Évolution du nombre d'assujetti-e-s selon la nature de l'activité et le sexe (1995-2019)



Source : site web INASTI (calculs IEFH)

5.4 Branches d'activités

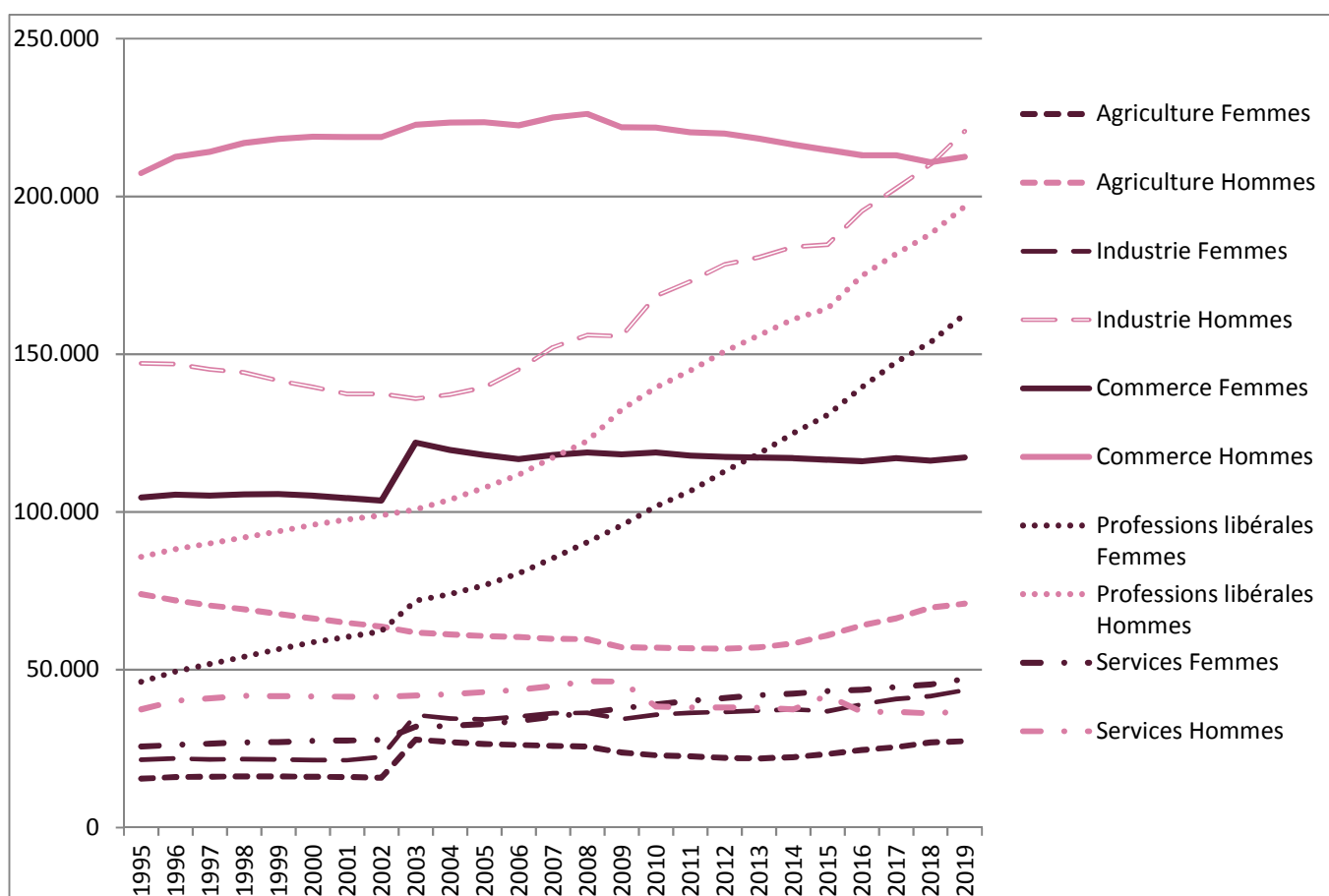
Le groupe le plus important parmi les indépendants est celui des hommes travaillant dans l'industrie, suivis par les hommes travaillant dans le commerce et les professions libérales. Depuis 2013, le groupe le plus important parmi les femmes indépendantes est celui des professions libérales, suivies par les femmes indépendantes actives dans le commerce. Les chiffres concernant l'agriculture et les services sont beaucoup plus faibles. L'écart de genre est plutôt limité dans le secteur des services, tandis qu'il est assez important dans l'agriculture. L'écart de genre le plus important se situe au niveau de l'industrie : en 2019, 220.639 hommes travaillaient comme indépendants, contre 43.551 femmes, soit moins de 17% de femmes dans cette branche d'activité. Le secteur des services est la seule branche d'activité où les femmes sont légèrement prédominantes. (tableau 5.4, graphique 5.4)

Tableau 5.4 : Assujetti-e-s selon la branche d'activité et le sexe (2019) et pourcentages de croissance (2019 par rapport à 1995)

	Agriculture		Industrie		Commerce		Professions libérales		Services	
	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes
Nombre	27.393	71.011	43.551	220.639	117.306	212.560	162.656	196.802	47.088	36.730
Proportion	27,8%	72,2%	16,5%	83,5%	35,6%	64,4%	45,3%	54,7%	56,2%	43,8%
Pourcentage de croissance par rapport à 1995	77%	-4%	103%	50%	12%	2%	252%	129%	83%	-2%

Source : site web INASTI (calculs IEFH)

Graphique 5.4 : Évolution du nombre d'indépendant-e-s selon la branche d'activité et le sexe (1995-2019)



Source : site web INASTI (calculs IEFH)

Au cours des deux dernières décennies, l'évolution se caractérise surtout par une augmentation au niveau des professions libérales. Cette augmentation est encore beaucoup plus prononcée chez les femmes que chez les hommes. Entre 1995 et 2019, on observe une croissance de 252% parmi les femmes exerçant une profession libérale, soit trois fois et demie plus. Parmi les hommes, le nombre d'indépendants exerçant une profession libérale a plus que doublé au cours de la même période. En termes de pourcentage, on observe également une forte augmentation chez les femmes exerçant une activité indépendante dans l'industrie, les services et l'agriculture.

La forte augmentation observée en 2003 chez les femmes exerçant une activité indépendante suite à l'inclusion des conjoint-e-s aidant-e-s parmi les assujetti-e-s, n'est pas perceptible dans tous les secteurs. Elle est surtout visible dans le commerce, l'industrie et l'agriculture. (tableau 5.4, graphique 5.4)

5.5 Débuts et fins d'activité

On dénombre deux fois plus de débuts d'activité que de fins d'activité, et ce tant parmi les femmes que parmi les hommes. La proportion de femmes et d'hommes pour les débuts et les fins d'activité est étonnamment similaire : 37% de femmes et 63% d'hommes. (tableau 5.5)

Tableau 5.5 : Débuts et fins d'activité selon le sexe (2019)

	Nombre		Proportion	
	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes
Débuts d'activité	46.944	79.541	37,1%	62,9%
Fins d'activité	21.917	37.977	36,6%	63,4%

Source : site web INASTI (calculs IEFH)

Lorsque l'on fait la distinction selon la nature de l'activité, le rapport hommes/femmes n'est pas le même dans toutes les catégories. La catégorie la plus importante est celle des indépendant-e-s à titre principal, où il y a un peu moins d'un tiers de femmes, tant pour les débuts que pour les fins d'activité. Parmi les personnes qui commencent une activité indépendante à titre complémentaire, 47% sont des femmes, et 49% parmi les personnes qui mettent fin à leur activité indépendante complémentaire. C'est parmi les indépendant-e-s exerçant leur activité à titre complémentaire que les proportions d'hommes et de femmes sont les plus égales. 70% des nouveaux-lles pensionné-e-s qui restent actifs-ve-s sont des hommes. Cette proportion est moins inégale que pour l'ensemble du groupe des personnes actives après la pension, ou pour les fins d'activité, où la proportion est de trois quarts-un quart. (tableaux 5.6 et 5.7)

Tableau 5.6 : Débuts d'activité selon la nature de l'activité et le sexe (2019)

	Nombre		Proportion	
	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes
Activité principale	23.852	51.772	31,5%	68,5%
Activité complémentaire	22.055	25.373	46,5%	53,5%
Actif-ve-s après pension	1.037	2.396	30,2%	69,8%
Total	46.944	79.541	37,1%	62,9%

Source : site web INASTI (calculs IEFH)

Tableau 5.7 : Fins d'activité selon la nature de l'activité et le sexe (2019)

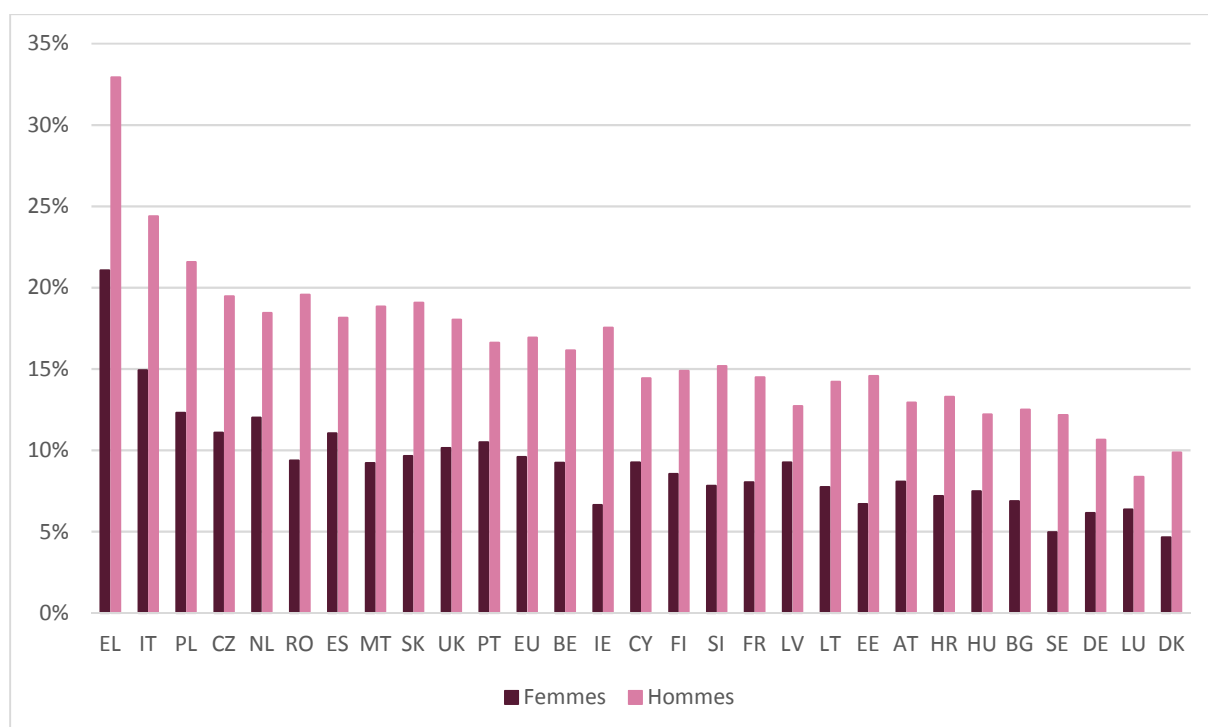
	Nombre		Proportion	
	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes
Activité principale	11.813	25.070	32,0%	68,0%
Activité complémentaire	8.667	8.862	49,4%	50,6%
Actif-ve-s après pension	1.437	4.045	26,2%	73,8%
Total	21.917	37.977	36,6%	63,4%

Source : site web INASTI (calculs IEFH)

5.6 Comparaison européenne

13,5% de la population active professionnellement au sein de l'Union européenne se composent d'indépendant-e-s. Cela représente 9,6% des femmes et 16,9% des hommes. Dans l'ensemble, c'est relativement peu. Pour la Belgique, les chiffres sont de 9,2% et 16,1%. C'est en Grèce (EL) que l'on trouve la proportion la plus élevée d'indépendant-e-s. Dans ce pays, un homme sur trois et une femme sur cinq actif-ve professionnellement est indépendant-e. La proportion la plus faible se trouve au Danemark (DK), avec seulement 6,1% d'indépendantes parmi les femmes et 9,9% d'indépendants parmi les hommes. Dans aucun des États membres, la proportion de femmes n'est plus importante que celle des hommes. (tableau 5.8 et graphique 5.5)

Graphique 5.5 : Proportion d'indépendant-e-s parmi la population active professionnellement, selon le sexe (15-64 ans) (2019)



Source : Eurostat (calculs IEFH)

Tableau 5.8 : Proportion d'indépendant-e-s parmi la population active professionnellement, selon le sexe (15-64 ans) (2019)

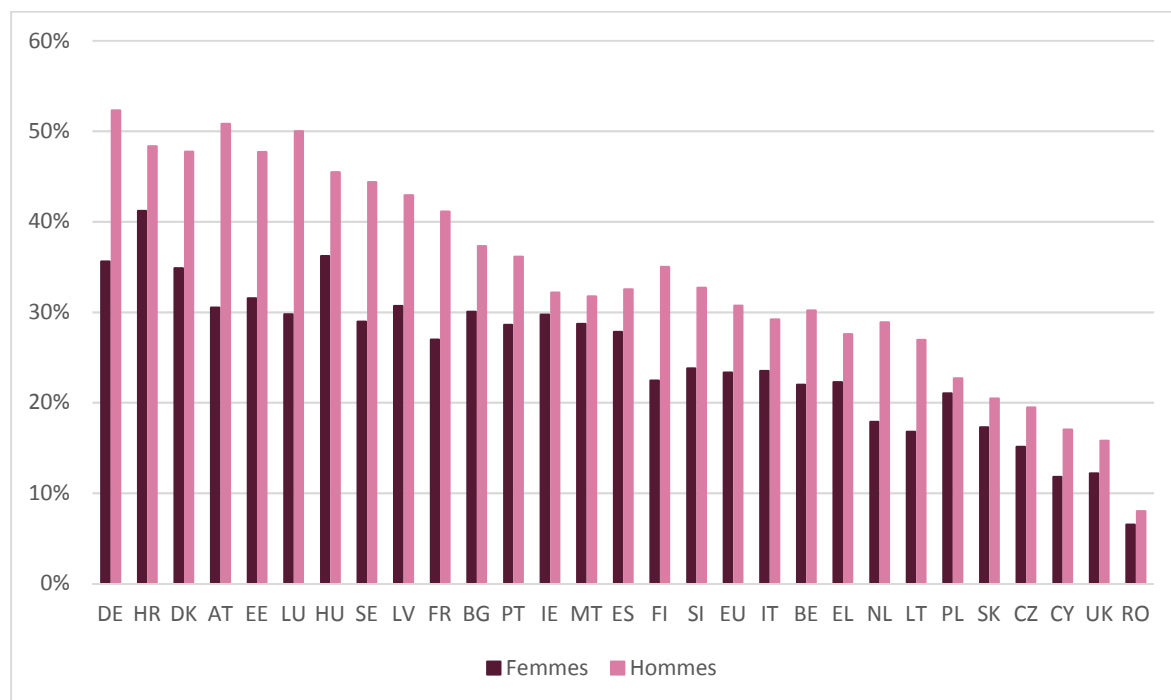
	Femmes	Hommes	Total
EU-28	9,6%	16,9%	13,5%
AT	8,1%	12,9%	10,6%
BE	9,2%	16,1%	12,9%
BG	6,9%	12,5%	9,9%
CY	9,3%	14,4%	12,0%
CZ	11,1%	19,5%	15,7%
DE	6,1%	10,7%	8,5%
DK	4,7%	9,9%	7,4%
EE	6,7%	14,6%	10,8%
EL	21,1%	32,9%	27,9%

ES	11,0%	18,2%	14,9%
FI	8,6%	14,9%	11,8%
FR	8,0%	14,5%	11,3%
HR	7,2%	13,3%	10,5%
HU	7,5%	12,2%	10,1%
IE	6,6%	17,5%	12,5%
IT	14,9%	24,4%	20,4%
LT	7,7%	14,2%	10,9%
LU	6,4%	8,4%	7,4%
LV	9,3%	12,7%	11,0%
MT	9,2%	18,8%	14,8%
NL	12,0%	18,4%	15,4%
PL	12,3%	21,6%	17,4%
PT	10,5%	16,6%	13,6%
RO	9,4%	19,6%	15,2%
SE	5,0%	12,2%	8,7%
SI	7,8%	15,2%	11,8%
SK	9,7%	19,1%	14,8%
UK	10,1%	18,0%	14,3%

Source : Eurostat (calculs IEFH)

Il existe de grandes différences entre les indépendant-e-s. Une distinction importante concerne le fait de travailler ou non avec du personnel. En Belgique, 30,2% des hommes indépendants et 22% des femmes indépendantes travaillent avec du personnel. Le graphique ci-dessous donne les pourcentages d'employeurs par rapport à l'ensemble des indépendant-e-s pour les États membres européens. Ces chiffres sont très variables. En Allemagne, en Autriche et au Luxembourg, (plus de) la moitié des hommes exerçant une activité indépendante travaillent avec du personnel. Les chiffres concernant les femmes exerçant une activité indépendante sont jusqu'à 20 points de pourcentage inférieurs dans ces pays. En Croatie, plus de 40% des femmes indépendantes emploient du personnel. Suivent la Hongrie (36,2%), l'Allemagne (35,6%) et le Danemark (34,9%). En Roumanie, seuls 8% des hommes et 6,5% des femmes ayant le statut d'indépendant-e travaillent avec du personnel. (*tableau 5.9 et graphique 5.6*)

Graphique 5.6 : Proportion d'employeurs* parmi les indépendant-e-s, selon le sexe (15-64 ans) (2019)



Source : Eurostat (calculs IEFH)

* Le terme « employeurs » est défini comme suit ici : les indépendant-e-s qui travaillent avec du personnel, à la différence des indépendant-e-s qui travaillent sans personnel. Les aidant-e-s ne sont pas considéré-e-s comme du personnel.

Tableau 5.9 : Proportion d'employeurs* parmi les indépendant-e-s, selon le sexe (15-64 ans) et différence de genre (en points de pourcentage) (2019)

	Femmes	Hommes	Total	Différence de genre (H-F) (pp)
EU-28	23,4%	30,7%	28,3%	7,4
AT	30,5%	50,8%	43,6%	20,3
BE	22,0%	30,2%	27,4%	8,2
BG	30,0%	37,3%	35,0%	7,3
CY	11,8%	17,0%	15,1%	5,3
CZ	15,1%	19,5%	18,1%	4,3
DE	35,6%	52,3%	46,7%	16,7
DK	34,9%	47,7%	43,9%	12,9
EE	31,5%	47,7%	43,0%	16,2
EL	22,3%	27,6%	25,9%	5,3
ES	27,8%	32,5%	30,9%	4,7
FI	22,4%	35,0%	30,6%	12,6
FR	27,0%	41,1%	36,3%	14,2
HR	41,2%	48,4%	46,1%	7,1
HU	36,2%	45,5%	42,4%	9,3
IE	29,7%	32,2%	31,6%	2,4
IT	23,5%	29,2%	27,4%	5,7
LT	16,8%	27,0%	23,3%	10,2
LU	29,8%	50,0%	42,5%	20,2
LV	30,7%	42,9%	37,8%	12,2

MT	28,7%	31,8%	31,0%	3,0
NL	17,9%	28,9%	24,8%	11,0
PL	21,0%	22,7%	22,2%	1,7
PT	28,6%	36,1%	33,2%	7,5
RO	6,5%	8,0%	7,6%	1,5
SE	29,0%	44,4%	40,2%	15,4
SI	23,8%	32,7%	30,0%	8,9
SK	17,3%	20,5%	19,5%	3,2
UK	12,2%	15,8%	14,6%	3,6

Source : Eurostat (calculs IEFH)

* Le terme « employeurs » est défini comme suit ici : les indépendant-e-s qui travaillent avec du personnel, à la différence des indépendant-e-s qui travaillent sans personnel. Les aidant-e-s ne sont pas considéré-e-s comme du personnel.

Outre des membres du personnel, les indépendant-e-s travaillent aussi souvent avec des membres de leur famille. Les statistiques à ce sujet ne sont pas disponibles pour tous les États membres et, dans certains cas, les chiffres ne sont pas très exacts, mais il semble y avoir, si possible, une différence encore plus grande entre les États membres à cet égard. En laissant de côté les chiffres moins fiables, le nombre de membres de la famille qui participent à l'activité indépendante pour 1000 indépendant-e-s varie de 16 au Royaume-Uni et 20 en Hongrie à 108 en Grèce, 117 au Luxembourg et 450 en Roumanie. Dans certains pays, la proportion d'hommes et de femmes parmi les membres de la famille qui participent à l'activité indépendant est presque la même, et dans d'autres, il est très déséquilibré.

(tableau 5.10)

Tableau 5.10 : Nombre de membres de la famille qui participent à l'activité indépendante, selon le sexe, pour 1000 indépendant-e-s (15-64 ans) (2019)

	Nombre			Proportion*	
	Femmes	Hommes	Total	Femmes	Hommes
EU-28	38	22	60	63%	37%
AT	33	27	59	55%	45%
BE	36	16	52	70%	30%
BG	40	19	59		
CY	31	n.d.	37		
CZ	23	6	29	78%	22%
DE	18	5	23		
DK	23	13	37		
EE	n.d.	n.d.	n.d.		
EL	70	38	108	65%	35%
ES	13	12	25	53%	48%
FI	11	11	22		
FR	18	5	23	76%	24%
HR	53	43	96		
HU	11	8	20		
IE	16	n.d.	30		
IT	33	26	59	56%	44%
LT	29	20	49		
LU	75	47	117		
LV	22	33	56		

MT	n.d.	n.d.	n.d.		
NL	17	6	22	74%	26%
PL	77	42	120	65%	35%
PT	13	9	21	59%	41%
RO	290	160	450	64%	36%
SE	n.d.	n.d.	11		
SI	52	51	103	51%	49%
SK	n.d.	n.d.	n.d.		
UK	9	7	16	54%	46%

Source : Eurostat (calculs IEFH)

n.d. = non disponible

Un chiffre en rouge indique une faible fiabilité, c'est-à-dire qu'il y a une certaine marge dans les chiffres : la valeur réelle pourrait être un peu plus élevée ou un peu plus faible ; en d'autres termes, il faut compter des intervalles de confiance assez larges.

* Les pourcentages ont uniquement été calculés pour les pays pour lesquels des chiffres suffisamment fiables et ventilés par sexe étaient disponibles.

En Belgique, 70% des membres de la famille qui participent à l'activité indépendante sont des femmes. Ce chiffre est très différent des chiffres relatifs aux aidant-e-s contenus dans le tableau 5.2. Les chiffres présentés dans ce chapitre sont basés sur la base de données administrative de la Sécurité Sociale des Entrepreneurs Indépendants¹. Les personnes sont qualifiées d'aidant-e-s lorsqu'elles sont assujetties et que c'est leur statut. Les chiffres d'Eurostat sont basés sur la *Labour Force Survey* harmonisée et se basent sur ce que les personnes déclarent elles-mêmes au sujet du travail exercé pendant une période de temps définie. Les membres de la famille qui ont participé à une activité indépendante ont dans ce cas contribué aux revenus du ménage sans percevoir de rémunération².

Plus d'informations à ce sujet :

Sécurité Sociale Entrepreneurs Indépendants
www.inasti.be

Eurostat
ec.europa.eu/eurostat/data/database

Éditeur responsable :
Michel Pasteel, directeur
Institut pour l'égalité des femmes et des hommes
Rue Ernest Blerot 1, 1070 Bruxelles
igvm-iefh.belgium.be

Rédaction Hildegard Van Hove

¹ www.inasti.be/fr/statistiques-interactives

² https://ec.europa.eu/eurostat/statistics-explained/index.php/EU_labour_force_survey_-_methodology#EU-LFS_concept_of_labour_force_status

